



DOSSIER DE PRESSE

SEREZ-VOUS PRÊT POUR... LA PROCHAINE INONDATION ?

SERVICE GRATUIT DÉDIÉ À LA PRÉVENTION
DES INONDATIONS EN ILE-DE-FRANCE

EPISEINE.FR



#episeine

ANIMÉ PAR





SOMMAIRE

- ◆ **REGARDS CROISÉS D'ACTEURS** **4**

- ◆ **LES FRANCILIENS, PEU CONSCIENTS DES RISQUES D'INONDATION** **6**

- ◆ **EN CAS DE CRUE MAJEURE, PRÈS D'1 FRANCILIEN SUR 2 SERA IMPACTÉ** **7**

- ◆ **EPISEINE, LE SERVICE GRATUIT DE PRÉVENTION DES INONDATIONS EN ILE-DE-FRANCE** **8**
 - 1.** Le centre de ressources et de partage d'informations de référence pour l'Ile-de-France sur la thématique inondation...
 - 2.** Des supports et des outils pédagogiques pour et avec les acteurs du territoire
 - 3.** Un vaste dispositif de formations en présentiel et en e-learning
 - 4.** EPISEINE se jette à l'eau sur les réseaux sociaux

REGARDS CROISÉS D'ACTEURS

« OUI, IL Y AURA DE NOUVELLES INONDATIONS EN ILE-DE-FRANCE, IL EST INDISPENSABLE D'AGIR TOUS ENSEMBLE ! »

Le risque d'inondation est le premier risque naturel majeur en Ile-de-France. Les crues sont des événements inéluctables, seule la date à laquelle elles se produisent, et leur importance est inconnue.

Partant de ce constat, chacun doit se poser une question : « **Suis-je prêt pour la prochaine inondation ?** ». Si votre réponse oscille entre « **Non, sûrement pas** », « **Peut-être** », « **J'habite loin d'un cours d'eau, ça ne me concerne pas** », « **je verrai quand cela arrivera** », je vous invite à lire ce qui suit.

En Ile-de-France, 850 000 personnes et 55 700 entreprises, représentant 620 000 emplois, sont installées en zone inondable. Ces 3 chiffres permettent de toucher du doigt l'impact potentiel d'une inondation majeure sur l'économie du pays et la vie quotidienne de chacun. C'est toute la vie d'un territoire qui sera mise en suspens et pas seulement pour les habitants des zones inondables. En cas de crue majeure, les transports en commun, les communications, la distribution du gaz et de l'électricité seront impactés de longs mois, bien au-delà des zones inondées.

Bien-sûr, on peut se réfugier derrière l'idée que les ouvrages - barrages, digues et lacs-réservoirs - conçus au fil des siècles doivent suffire à maîtriser le risque. Même si leur rôle est majeur, ils ne peuvent pas tout.

Ils limitent l'intensité des crues et leurs effets, mais en aucun cas, ils ne les empêchent. N'oublions pas que l'Ile-de-France a connu 3 crues importantes ces dernières années. Nous sommes de plus en plus nombreux à cohabiter avec les fleuves et de moins en moins attentifs aux risques inhérents. Les infrastructures seules ne suffisent pas ! Chaque citoyen du territoire doit être conscient du risque et se tenir informé des bonnes pratiques à tenir lors d'une crue.

C'est pourquoi l'EPTB Seine Grands Lacs et ses partenaires ont créé EPISEINE. Après plus d'une année d'expérimentation, ce dispositif de prévention et d'information se déploie sur le territoire de la Seine et de la Marne franciliennes. **EPISEINE est un service gratuit, qui se veut être une démarche de sensibilisation, un organisme de formation, un centre de ressources** et une plateforme web collaborative. Notre volonté est de créer autour de nos cours d'eau une « communauté d'intérêt général », pour que chacun devienne un maillon important de la chaîne de prévention. Insuffler aux habitants, entreprises, élus, la culture du risque inondation, pour que chacun sache faire face le moment venu, telle est notre ambition.

◆ FRÉDÉRIC MOLOSSI

Président de l'EPTB Seine Grands Lacs
Vice-président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

« LES FLEUVES, MIEUX LES CONNAÎTRE POUR APPRENDRE À VIVRE AVEC ! »

Le rapport des Français aux fleuves et aux rivières est complexe, car l'eau en soi l'est : entre sécheresse et inondations, pollutions et maladies, imaginaire et réalité économique, elle se révèle tout à la fois source de vie, de nourriture, de mort et de pouvoir. **Partout dans le monde, on se débat pour la capter, l'assainir, la valoriser à travers l'énergie, le transport ou encore l'irrigation, et la distribuer équitablement.** On se bat même quelquefois entre pays riverains, quand la ressource en eau devient plus rare et plus fragile sous les effets conjugués du changement climatique et de la pression démographique.

Le rapport aux fleuves et rivières est donc très varié, d'un pays à l'autre et même d'un bassin à l'autre. L'eau n'est pas seulement la première des matières premières, la plus nécessaire à la vie. C'est aussi le miroir de nos sociétés. Dis-moi d'où vient ton eau, qui la gouverne, à qui elle est offerte de préférence, à quel prix et je te dirai à quelle civilisation tu appartiens.

Mais, à l'échelle française, j'observe avec une grande satisfaction que les villes se tournent de nouveau vers leurs fleuves et rivières. Longtemps, elles les ont ignorés. **Aujourd'hui, on réaménage les berges en lieu de détente et de promenade, on construit des voies cyclables le long des cours d'eau, on développe les navettes fluviales...** Les voies d'eau participent à un nouvel urbanisme.

Il est donc important d'informer et d'impliquer les populations françaises sur l'eau et les inondations. D'abord, pour en finir avec nos réflexes d'enfants gâtés qui peuvent facilement obtenir de l'eau en ouvrant un robinet et pensent que l'on peut dompter un fleuve



ou une rivière. Nous devons faire prendre conscience aux usagers de l'eau de leurs interactions avec la nature et de leur dépendance entre eux. Il importe que chacun s'approprie son fleuve, le comprenne pour mieux le respecter et considère l'eau non pas comme un dû mais comme un bien commun à préserver.

En effet, et c'est la seconde raison, **l'eau est un sujet finalement politique et non pas technique**, dans le sens où elle pose toutes les questions du vivre ensemble et d'un projet commun. À l'échelle d'un territoire, imaginer l'avenir d'un fleuve revient à questionner celui d'un bassin de vie. L'éducation me paraît en cela fondamentale pour collectivement faire évoluer nos comportements et s'adapter. Je crois en la force du récit, pour se rappeler l'histoire du fleuve et concevoir ensemble son futur.

L'État n'est pas le seul maître à bord : entreprises, collectivités locales, citoyens doivent tous participer à la préservation et à la valorisation de ce bien commun !

◆ ERIK ORSENA

Économiste, membre de l'Académie française,
Président d'Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves
www.initiativesfleuves.org

LES FRANCILIENS, PEU CONSCIENTS DES RISQUES D'INONDATION

ÉTAT DES LIEUX EN CHIFFRES

L'EPTB Seine Grands Lacs a interrogé, en décembre 2017, les Franciliens lors d'une étude intitulée « Évaluation de la culture du risque inondation en Ile-de-France » menée avec l'institut IPSOS. L'objectif était de dresser un état des lieux clair du niveau de sensibilisation des populations franciliennes au risque inondation, avant que ne soit lancé le dispositif EPISEINE.

Bien-sûr les crues passées de la Seine ou de la Marne sont présentes dans les esprits de chaque habitant de la région, mais d'un point de vue surtout historique. **En effet, si 85 % des interrogés déclarent avoir entendu parler de crues historiques, une majorité préfère largement évoquer celle de 1910 ou du début du XX^{ème} siècle, omettant totalement celle de 2016,** puisque **seul 8 % des interrogés la mentionnent,** alors même qu'elle s'était déroulée un an plus tôt.

En termes de prise de conscience sur le degré d'exposition au risque inondation, là encore, les chiffres surprennent. **Si 62 % des Franciliens pensent, à juste titre, que l'Ile-de-France est exposée au risque inondation de grande ampleur, 38 % pensent tout simplement le contraire !**

Malgré tout, **l'importance de se préparer est évidente pour 87 % des Franciliens** et la notion d'entraide collective demeure, puisque 80 % des habitants de la région souhaitent s'organiser avec ses voisins, ses amis et sa famille. Cependant, si la volonté d'agir est présente, le sentiment de n'être pas suffisamment informé et préparé est partagé par **83 % des Franciliens.**

Sur les conséquences de la crue, les idées reçues ont encore la dent dure : plus de 8 personnes sur 10 sous-évaluent la durée des conséquences d'une grande crue, qu'elles estiment durer moins d'1 mois, alors même que celles-ci s'étaleront sur plusieurs mois, voire années.

65 %



DES SONDÉS PENSENT QUE LA PREMIÈRE CHOSE À FAIRE EST DE SE METTRE À L'ABRI EN HAUTEUR

Du côté des comportements à adopter face à une crue de la Seine, là encore un long chemin reste à parcourir : **65 % des sondés pensent que la première chose à faire est de se mettre à l'abri en hauteur,** comme pour les crues rapides qui surviennent dans le Sud de la France. **Pourtant, les crues de la Seine et de la Marne sont majoritairement lentes, ce qui contraindra de nombreux Franciliens à évacuer leur logement.**

EN CAS DE CRUE MAJEURE, PRÈS D'1 FRANCILIEN SUR 2 SERA IMPACTÉ

► RAPPEL DES FAITS

Début juin 2016, l'Europe connaît un important épisode pluvieux. Sur le bassin de la Seine, les sols sont saturés d'eau et **le niveau du fleuve atteint 6,10 mètres à l'échelle d'Austerlitz.** À Paris, certaines stations de métro et de RER sont fermées. Mais, ce qui a réellement surpris la population et les autorités, c'est que cette crue a eu lieu au printemps, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps.

Plus récemment encore, un nouvel épisode de crue a sévi en janvier 2018. Le bassin de la Seine et l'Ile-de-France sont alors frappées par des pluies abondantes, s'étalant sur plusieurs jours. Les quatre lacs-réservoirs du bassin de la Seine en ont retenu une grande partie, jouant pleinement leur rôle de stockage et enregistrant le 31 janvier 2018 une capacité maximale atteinte de 802 millions de m³. Grâce aux 4 ouvrages-réservoirs, la hauteur maximum de la Seine a été réduite d'environ 65 cm à Paris. Les ouvrages-réservoirs ont ainsi permis d'éviter que la Seine ne se rapproche du seuil critique de 6,50 mètres à l'échelle de Paris Austerlitz.

► LA SEINE ET LA MARNE, DE LONGS FLEUVES PAS SI TRANQUILLES

Si les ouvrages actuels (barrages, lacs-réservoirs, digues, murettes...) ont un rôle essentiel pour limiter les débordements, ils ne doivent pas pour autant être perçus comme une « assurance tous risques » et entretenir l'illusion que les Franciliens sont à l'abri. Ces installations protègent des crues faibles à moyennes, mais ne peuvent pas « effacer » des crues mobilisant plusieurs milliards de m³. **L'Ile-de-France est, de surcroît, de plus en plus vulnérable : de nombreux logements, équipements et infrastructures ont été construits dans les zones inondables et la plupart des réseaux sont très sensibles aux inondations (transports, électricité, télécommunications...).**



► DES PROJECTIONS INQUIÉTANTES POUR L'AVENIR

Selon la Caisse Centrale de Réassurance, le niveau de sinistralité par inondation sur le bassin est amené à **s'accroître de 50 % dans les prochaines décennies si aucune mesure efficace de prévention n'est menée.** Par ailleurs, l'étude OCDE sur la gestion des risques d'inondations sur la Seine en Ile-de-France, réalisée en 2014 à la demande de l'EPTB Seine Grands Lacs, fait apparaître un niveau d'impact alarmant si une crue du même niveau que celle de 1910 venait à se produire, avec potentiellement **30 milliards d'euros de dommages directs et 5 millions de personnes sinistrées.**

► POUR L'ILE-DE-FRANCE, IL Y A DÉSORMAIS « OBLIGATION DE SENSIBILISATION »

D'un côté, la population francilienne est insuffisamment consciente des risques. De l'autre, il y a la certitude qu'une crue majeure se produira de nouveau et que son impact pourrait être conséquent. **Grâce à EPISEINE, chacun a la possibilité de devenir un acteur de sa propre sécurité en matière d'inondations et d'en réduire les conséquences sur le plan humain et matériel, en s'informant et en apprenant simplement quelques gestes utiles.**

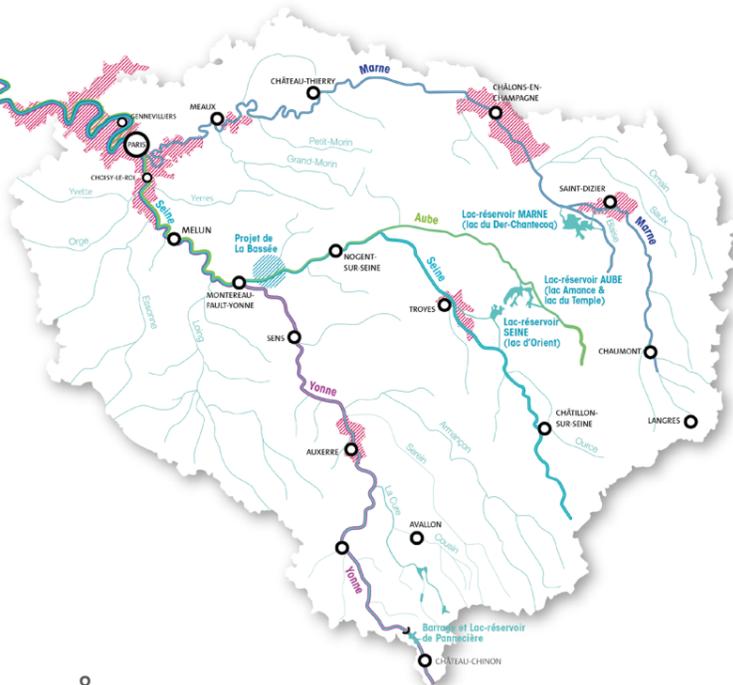
EPISEINE, LE SERVICE GRATUIT DE PRÉVENTION DES INONDATIONS EN ILE-DE-FRANCE

À L'ORIGINE ÉTAIT LE PAPI

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de la Seine et de la Marne franciliennes est un dispositif financier élaboré par l'Etat pour faire émerger des projets pour la gestion des inondations. C'est l'EPTB Seine Grands Lacs qui a proposé la constitution d'un PAPI dès 2012 sur le territoire francilien.

EPISEINE, tel est le nom retenu pour le dispositif de sensibilisation et d'information des publics, acronyme de « Ensemble pour la Prévention des Inondations sur le bassin de la Seine ». Il a été coconstruit par l'EPTB Seine Grands Lacs, en collaboration avec les services de l'Etat, l'Europe et la Région Ile-de-France et est piloté aux côtés de partenaires territoriaux comme la DRIEE et la Préfecture de Police de Paris.

La balise jaune est rapidement identifiée comme le repère visuel d'EPISEINE. D'ailleurs, cette bouée est l'exacte réplique de la balise réglementaire utilisée en mer pour délimiter les zones de sécurité.



L'EPTB SEINE GRANDS LACS, UN ACTEUR AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL DU BASSIN AMONT DE LA SEINE

L'EPTB Seine Grands Lacs agit à l'échelle du bassin versant amont de la Seine. Il facilite et coordonne l'action publique des collectivités territoriales sur l'ensemble du territoire à travers ses missions :

- ▶ Gérer le risque lié aux inondations dans le bassin de la Seine en écrétant les crues.
- ▶ Soutenir le débit des rivières pendant la saison sèche.
- ▶ Agir pour la réduction de la vulnérabilité aux inondations.
- ▶ Assurer un rôle de conseil, d'animation et de coordination auprès des collectivités du bassin.
- ▶ Préserver l'environnement.

LE PÉRIMÈTRE DE L'EPTB SEINE GRANDS LACS EN CHIFFRES

- ▶ 19 départements
- ▶ Surface : 44 383 km²
- ▶ 12,4 millions d'habitants
- ▶ 3 324 communes

POUR NE PLUS NAVIGUER À VUE EN CAS DE CRUE, SUIVEZ LA BOUÉE JAUNE... CAP SUR EPISEINE !

LE DISPOSITIF EPISEINE, C'EST QUOI ?

C'est un service gratuit qui a pour but de fédérer les acteurs et susciter la prise de conscience et l'engagement, afin de développer une véritable culture du risque inondation. L'enjeu est de taille : aider les Franciliens à mieux se préparer, afin de limiter les dégâts humains et matériels occasionnés par les crues.

QUI EST CONCERNÉ ?

Élus et personnels des collectivités, entreprises, citoyens, gardiens d'immeuble... Il s'agit de mobiliser à l'échelle des territoires toute la communauté, capable de s'engager pour informer, relayer les bonnes pratiques et les bons comportements et agir en temps voulu.

EPISEINE, C'EST À LA FOIS :

- 1 Un site Internet, EpiSeine.fr, qui s'adresse au grand public, aux collectivités et aux entreprises.
- 2 Des ressources pédagogiques et des formations gratuites en présentiel ou en e-learning pour accompagner tous ceux souhaitant sensibiliser les populations et préparer leur commune, leur entreprise ou leurs proches à la prochaine inondation.
- 3 Des comptes sociaux dédiés @episeine (Facebook, Twitter, LinkedIn et Instagram) animés tout au long de l'année par de l'information et des campagnes de sensibilisation à relayer.



EPISEINE.FR, UN SITE INTERNET POUR S'INFORMER ET DEVENIR ACTEUR

La vocation du site EpiSeine.fr est d'aider l'ensemble des acteurs – professionnels comme habitants – à mieux comprendre les inondations, mais aussi à connaître les bons gestes à adopter avant, pendant et après une crue. Les plus impliqués pourront devenir relais d'information, grâce aux outils et aux formations proposés.



1

LE CENTRE DE RESSOURCES ET DE PARTAGE D'INFORMATIONS DE RÉFÉRENCE POUR L'ILE-DE-FRANCE SUR LA THÉMATIQUE INONDATION...



1. QUE FAIRE AVANT UNE CRUE ? ALLER SUR EPISEINE.FR POUR...

Tout savoir sur les crues : Pour agir de manière avisée, il est d'abord essentiel de comprendre comment les crues adviennent en Ile-de-France et quelles peuvent en être les conséquences. Autre information essentielle à retenir : « **Est-ce que je vis ou travaille dans une zone inondable ?** ». En seulement quelques clics sur episeine.fr, chacun pourra juger de son exposition personnelle au risque inondation, grâce à une **cartographie interactive et géolocalisée !**

Apprendre les gestes simples à adopter : là aussi, episeine.fr est le port d'attache de chaque citoyen ou chef d'entreprise d'Ile-de-France. On y prend conscience par exemple, que **même sans avoir les pieds dans l'eau, il est possible de subir les conséquences d'une inondation** (perturbation des transports en commun, coupure d'électricité, de gaz, de chauffage, d'eau potable ou d'assainissement...) et que pour anticiper au mieux une possible évacuation, il est nécessaire de réfléchir dès maintenant à une solution de relogement.

ou déplacer dans les étages les objets sensibles, précieux ou polluants (médicaments, substances dangereuses, produits ménagers...) et prévoir le stationnement de son véhicule en dehors de la zone inondée. Ne pas oublier la cave et le garage !

Si l'eau continue de monter, il faudra **se préparer à évacuer** pendant plusieurs semaines voire plusieurs mois, dès que la préfecture ou la mairie en donnera l'ordre et ce, même si le logement n'est pas inondé. En effet, il est très difficile de rester vivre plusieurs semaines dans un logement sans électricité, sans chauffage, sans sanitaire ou sans eau potable. Parmi plusieurs conseils, Episeine.fr apprend notamment à préparer son sac en cas d'évacuation.

Pour limiter les conséquences sur les personnes, les animaux de compagnie et les biens matériels, il est de mise **d'être attentif et d'assister les personnes les plus vulnérables** parmi son entourage (voisins, famille...), ses collègues de travail, et de prévenir les autorités en cas d'urgence uniquement. Ne pas hésiter à proposer ses services : co-voiturage, hébergement temporaire, prêt ou don de matériel... Certaines plateformes permettent également la mise en relation avec les sinistrés (Shareentraide, Smiile, etc.).



2. ET PENDANT ?

Attention aux fake news ! Pour être sûr d'avoir les bonnes informations, il est impératif de **se renseigner auprès des autorités officielles**. La situation peut évoluer rapidement, il est donc recommandé de rester à l'écoute en temps réel, en s'abonnant aux comptes sociaux de la préfecture, de sa commune, ainsi qu'à ceux d'EPISEINE.

Il faut **limiter ses déplacements** et ne jamais s'engager, à pied ou en voiture, dans une voie immergée : il y a un risque d'être emporté par le courant, de tomber dans un trou que l'eau dissimule ou d'être contaminé par un produit toxique qui s'y serait déversé.

À son domicile ou au travail, **penser à surélever**



3. ET APRÈS ?

Après l'évacuation, il est désormais temps de revenir chez soi. Oui, mais avec l'accord des autorités !

Même chose concernant la remise en route des différents réseaux de gaz, d'électricité et d'eau, **pas de remise en fonction sans autorisation** des autorités ou des professionnels ! Avant même de ranger, réparer, aérer, il est d'abord nécessaire de **tout photographier pour être bien indemnisé**.

Et bien sûr, penser à rendre une visite à ses voisins et à faire le tour de son quartier pour voir s'il est possible d'apporter son aide, sans se substituer aux professionnels.

2

DES SUPPORTS ET DES OUTILS PÉDAGOGIQUES POUR ET AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Les supports et outils proposés sur le site Episeine.fr sont imaginés pour et avec les acteurs du territoire. Du kit clé en main pour aider les acteurs locaux à organiser des balades urbaines autour des fleuves et du risque inondation, à la réalisation de vidéos à destination des entreprises, en passant par les dispositifs de communication en cas de crue co-construit avec les autorités,

les actions se veulent le fruit d'une mobilisation de tous, qui a vocation à se déployer au plus près des territoires. Au-delà d'informer, le site Episeine.fr concentre bon nombre de ressources et de supports à disposition de tous et libres de droit, pour que chacun puisse apprendre ou sensibiliser son entourage, ses collègues de travail, ses administrés ou ses concitoyens.

DES OUTILS GRAND PUBLIC LUDO-ÉDUCATIFS, POUR FORMER PETITS ET GRANDS !

LE JEU EN LIGNE « À VOTRE SAC, PRÊT ? PARTEZ ! »

À celui ou celle qui penserait que les seuls « indispensables » en cas d'inondation sont le maillot de bain et les lunettes de plongée, rendez-vous pour une formation expresse, grâce à un jeu en ligne ici :
► <https://episeine.fr/ressource/jeu-en-ligne-votre-sac-pret-partez>

LA BOUÉE-MAGNET EPISEINE !

À installer en évidence sur son frigo, le magnet s'ouvre pour dévoiler une courte notice qui rappelle :

- Les contacts utiles et numéros d'urgence,
- Les conseils pratiques à mettre en œuvre avant de quitter son logement,
- Les objets indispensables à emporter avec soi.

Les magnets sont distribués gratuitement à la demande d'un immeuble, d'une association ou d'un établissement, il suffit pour cela de contacter l'équipe EPISEINE :

- episeine@seinegrandslacs.fr
- <https://episeine.fr/ressource/la-bouee-magnet-episeine-est-enfin-disponible>



DES OUTILS À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS ET ASSOCIATIONS

EXEMPLE : « LE KIT BALADE URBAINE »

Pour sensibiliser sur le terrain au plus près du fleuve, un kit permettant d'animer une balade urbaine sur la thématique inondation est mis à disposition des collectivités et des associations en libre accès :

► <https://episeine.fr/ressource/organisez-une-balade-avec-le-kit-episeine>

Destiné à informer un groupe d'habitants, d'élus, de jeunes ou d'entreprises au risque d'inondation, coconstruit avec des associations dans le cadre d'une démarche participative, cet outil pédagogique donne les clefs pour partir à la découverte de son quartier ou de sa ville.

Le kit pédagogique intègre :

- des fiches discours détaillées et illustrées pour alimenter le discours de l'animateur,
- des planches pédagogiques pour faciliter la compréhension de notions parfois complexes,
- plusieurs tracés de balades ayant déjà été testés.

Il existe un kit pour chacun des départements suivants : Paris, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne et Seine-et-Marne.



DES TÉMOIGNAGES ET DES CONSEILS AUX ENTREPRISES, COMMERÇANTS ET ARTISANS

Le site Episeine.fr permet également aux entreprises de s'informer et de se former sur les conduites à tenir avant, pendant et après une inondation.

EXEMPLE : « 3 MINUTES POUR SE PRÉPARER À UNE INONDATION »

Les TPE et PME franciliennes sont souvent peu préparées au risque inondation. En seulement 3 minutes, cette vidéo permet de connaître quelques réflexes simples et peu coûteux pour limiter les dégâts et sauver son activité en cas de crue.

► <https://episeine.fr/ressource/video-tpe-et-pme-se-preparer-en-3-minutes>



3

UN VASTE DISPOSITIF DE FORMATIONS EN PRÉSENTIEL ET EN E-LEARNING

• En plus de sensibiliser les citoyens, EPISEINE forme les élus et les agents

des collectivités, afin de les aider à concevoir et à déployer leur Plan Communal de Sauvegarde (PCS), à mettre en place des exercices, à piloter une cellule de crise ou encore à communiquer en cas de crue. Initiées à la demande de nombreux acteurs des territoires, ces formations, gratuites pour les agents et les élus des collectivités territoriales, ainsi que pour les agents de l'Etat, sont assurées principalement par les agents de l'EPTB Seine Grands Lacs et par l'Institut des Risques Majeurs (IRMa), opérateur associatif conventionné avec le Ministère de l'intérieur. EPISEINE prévoit également, à l'horizon fin 2019, de mettre en ligne sur episeine.fr des parcours de formations en e-learning.

• Sauvegarder le patrimoine culturel et artistique

On l'oublie souvent, mais les inondations peuvent aussi sévèrement endommager le patrimoine. L'EPTB Seine Grands Lacs a lancé une étude en 2018, afin d'identifier et mobiliser des sites en zone inondable (Seine, Marne) conservant des biens culturels en Ile-de-France. Le but : réaliser des diagnostics inondation, puis, accompagner chaque site pour la formalisation d'un plan de sauvegarde des biens culturels. À ce stade, la démarche porte sur 3 territoires : le 12^e arrondissement de Paris, l'île de Chatou (78) et le Val-de-Marne et permet de travailler sur des typologies de bâtiments et de collections diverses : Cinémathèque Française, Eglise Saint Antoine des Quinze-Vingts, Ateliers des musées, Musée Fournaise, Institut du Monde Arabe...

4

EPISEINE SE JETTE À L'EAU SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

EPISEINE déploie également des campagnes de communication digitales pour toucher le plus grand nombre et installer les bons réflexes chez tous les Franciliens. En octobre 2018, la première campagne dédramatisait ce thème très sérieux en misant sur l'humour. Principalement organisée sur Facebook et Instagram et via les réseaux de voisinage de proximité, la campagne a été soutenue par la Croix-Rouge française, la Mairie de Paris, le CASVP (Centre d'Action Social de la Ville de Paris), la start-up Smille,

et l'association Voisins solidaires. L'été 2019 a également permis d'étendre la communauté digitale à l'occasion d'une nouvelle campagne sur les idées reçues en cas de crue qui a multiplié par 10 le nombre de followers sur Facebook.

Dès la rentrée 2019, EPISEINE réinvestit massivement les réseaux sociaux, avec des messages pratiques sur les gestes indispensables à connaître par cœur, que l'on soit un habitant ou une entreprise !



LE « VRAI-FAUX » POUR JETER PAR-DESSUS-BORD LES IDÉES REÇUES !

L'ILE-DE-FRANCE MOINS EXPOSÉE QUE D'AUTRES RÉGIONS, OÙ LES PLUIES SONT DILUVIENNES.

FAUX

Si les crues en Ile-de-France sont plus lentes que dans d'autres régions (en raison de la taille du bassin de la Seine et de sa topographie), permettant d'avoir plus de temps pour évacuer les personnes, les conséquences sur les biens matériels sont potentiellement beaucoup plus lourdes.

En Ile-de-France, de nombreux logements, équipements et infrastructures ont été construits dans les zones inondables et une grande partie des réseaux est vulnérable aux inondations (transports, télécommunication, électricité, chauffage urbain, eau potable...).

EN CAS DE CRUE DE LA SEINE, IL FAUT SE RÉFUGIER DANS LES ÉTAGES.

FAUX

En cas de crue, on calque souvent les comportements à tenir dans le sud de la France avec ce qu'il faut faire ici, en Ile-de-France. Et pourtant, il s'agit de deux situations très différentes. Dans le sud de la France, une inondation est un phénomène souvent brutal : le niveau de l'eau monte très rapidement, laissant peu de temps aux habitants pour évacuer leurs maisons.

Sur notre territoire, les crues de la Seine et de la Marne sont plus progressives : l'eau monte plus doucement mais redescend aussi très lentement. Il ne sert donc à rien de monter se réfugier dans les étages. Les autorités avertiront de la montée des eaux entre 24 et 72 heures à l'avance et de nombreux habitants devront donc évacuer leur habitation.



ET SI ON CONSTRUISAIT DE NOUVEAUX BARRAGES ET DE NOUVELLES DIGUES POUR SE PROTÉGER ?

FAUX

Malgré les travaux effectués après la crue de 1910, la construction de protections locales à Paris et sur une partie de la 1^{ère} couronne et 4 lacs-réservoirs capables de stocker plus de 830 millions de m³ d'eau, le risque inondation pèse toujours, car leur efficacité reste limitée en cas de crue majeure. La sensibilisation et l'information des populations pour apprendre à mieux se protéger et à s'entraider en cas de crue est donc un enjeu central pour limiter les conséquences des inondations. C'est pourquoi le dispositif EPISEINE a été créé.

CRUE CENTENNALE... C'EST TOUS LES 100 ANS. ON EST TRANQUILLE, C'ÉTAIT POUR 2010 !

FAUX

On confond souvent le terme « centennale » avec le terme centenaire qui signifie tous les cent ans. Une « crue centennale » est une crue majeure, qui a 1 chance sur 100 de se produire chaque année. C'est une question de probabilité. Les hasards de la pluviométrie et les conditions locales peuvent amener des crues centennales à se produire plusieurs fois par siècle, voire plusieurs années d'affilée ! D'ailleurs, le règne pluvieux de Louis XIV a connu trois crues centennales : 1649, 1651 et 1658.

DEVENIR UN RELAIS EPISEINE, C'EST FACILE ET UTILE !

S'engager dans la démarche EPISEINE et participer, à son échelle, à l'information et à la préparation des populations, c'est beaucoup plus facile qu'on ne le croit !

► SAVOIR IDENTIFIER LES NIVEAUX D'ALERTE EN CAS DE CRUE

Vigicrues, service d'information sur le risque de crues des principaux cours d'eau en France, a établi une échelle qui comporte 4 stades.



WWW.VIGICRUES.GOUV.FR

- VIGILANCE ROUGE**
Risque de crue majeure
- VIGILANCE ORANGE**
Risque de crue génératrice de débordements et de dommages importants

- VIGILANCE JAUNE**
Risque de crue génératrice de débordements et dommages localisés
- VIGILANCE VERTE**
Pas de vigilance particulière requise

► S'INFORMER ET INFORMER SON ENTOURAGE SUR LES RÈGLES D'INDEMNISATION AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD

Pour pouvoir être indemnisé par son assurance il faut :

- **Souscrire à un contrat** qui couvre les dommages aux biens (habitation, local d'activité, automobile...). Tout ce qui n'est pas directement endommagé par l'eau ne sera pas automatiquement couvert. Certaines choses ne sont pas couvertes par l'assurance : frais de déplacement et de relogement, perte du coût des loyers ou encore contenu de son congélateur à la suite d'une coupure d'électricité. Il faut se renseigner auprès de son assureur pour plus de détails sur son contrat.
- **Que la commune ait fait l'objet d'un arrêté** de reconnaissance de catastrophe naturelle, publié au Journal Officiel.

- **Avoir déclaré le sinistre** au maximum 10 jours après la publication de l'arrêté catastrophe naturelle et bien sûr fournir toutes les preuves des dommages (photos, factures des biens...).

► SOLIDARITÉ ET ENTRAIDE : COMMENT PORTER LE MESSAGE EPISEINE ?

Pour apporter sa contribution, c'est simple comme un clic ! Il suffit de suivre EPISEINE sur au moins un réseau social : Twitter, Facebook, LinkedIn ou de s'inscrire à la Newsletter sur episeine.fr. Et partager une publication EPISEINE sur ses réseaux sociaux peut réellement changer le cours d'une vie ! Envie d'aller plus loin ? Toutes les explications se trouvent ici : <https://episeine.fr/devenir-relais>



SEREZ-VOUS PRÊT
POUR LA PROCHAINE INONDATION ?
EPISEINE.FR

episeine@seinegrandslacs.fr

#episeine

@episeine



CONTACTS PRESSE :

Agence BUZZ DISTRICT – Tel : 01 77 15 38 05

EPISEINE est un dispositif animé par :



Les partenaires d'EPISEINE :



Ce projet est cofinancé par le fonds
européen de développement régional

